L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, Nº 19 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLES-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 30 NOVEMBRE.

Les Retours d'Election.

Nous avons vainement cherché, à plusieurs reprises, à nous procurer les retours d'élection de l'Etat. Notre confrère du *Times*, plus heureux que nous, les a obtenus et nous lui empruntons la liste suivante de la Législature.

Les retours compilés, dit le *Times*, embrassent toutes les paroisses moins Carroll, Iberville, St-Tammany, Terrebonne et St-Jacques, paroisses dont les retours n'ont pas été complets, par suite de violences ou d'autres causes.

Le total, dans toutes les autres paroisses de l'Etat, donne les majorités suivantes : à Greeley et Brown 9,157 voix, à McEnery 10,543, à Penn 16,166. Les autres candidats de la fusion ont des majorités approchant de celle de McEnery.

Dans le tableau reproduit ci-dessous la lettre F indique les partisans de la fusion, la lettre R les radicaux. Il résulte de ce tableau que la Chambre se composera de 76 fusionistes et de 26 radicaux sur 108 membres, ce qui laisse 6 à connaître; en supposant que ces 6 sièges reviennent aux radicaux, il resterait à la fusion une majorité de 44 voix dans la Chambre. Le Sénat comprend 22 fusionistes et 13 radicaux, majorité pour la fusion 9. Dans les deux Chambres réunies les fusionistes ont 98 voix et les radicaux 45, ce qui donne aux premiers une majorité de plus des deux tiers.

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Chambre des Représentants.

Ascension—P. Landry, R., C. N. Lewis, R.
Assomption—E. B. Cox, F., Numa Vires, F.
Avoyelles—T. J. Edwards, F., W. K. Johnson, F.
Est-Bâton-Rouge—J. S. Gardner, F., Tom Bynum, F., T. L. Mills, F.
Ouest-Bâton-Rouge—J. L. Lobdell, F.
Bienville—W. S. Cockerman, F.
Bossier—W. H. Scanlan, F., L. P. Sandridge, F.
Caddo—J. C. Moncure, F., G. L. Smith, F., J. Sella Martin, F.
Calcasieu—W. H. Birkman, F.
Caldwell—Thos. J. Humble, F.
Cameron—Paul Jones, F.
Carroll—Pas de retours.
Catahoula—Allen J. Davis, F.
Claiborne—W. F. Moreland, F., Thos. Price, F.
Concordia—David Young, R., Geo. Washington, R.
De Soto—J. B. Elam, F., A. F. Stephenson, F.
Est Feliciana—John Gair, R., James Lawes, R.
Ouest Feliciana—J. W. Arunstead, R.
Franklin—F. W. Norris, F.
Grant—J. H. Hadnot, F.
Iberville—A. Sauer, R.
Iberville—Pas de retours.
Jackson—J. R. Cavanaugh, F.
Jefferson—E. A. Hubin, R., Wm. Kern, R., C. W. Lowell, R.
Lafayette—J. D. Trahan, F.
Lafourche—John S. Billim, F., O. Haring, F.
Livingston—T. G. Davidson, F.
Madison—Jas. R. McDowell, F.
Morehouse—C. C. Davenport, F.
Natchitoches—W. A. Pouder, F., E. L. Burson, F.
Ouachita—W. F. Southard, R., D. Hill, R.
Plaquemines—H Mahoney, R.
Pointe-Coupée—J. P. Harris, F., L. B. Claiborne, F.
Rapides—L. Texada, F., John S. Swan, F., J. G. P. Hood, F.
Rivière Rouge—E. W. Dewees, R.
Richland—H. F. Vickers, F.
Sabine—J. F. Smith, F.
St Bernard—R. V. Ducros, F.
St Charles—M. Hahn, R.
St Hélène—D. K. Gordon, F.
St-Jacques—Pas de retours.
St Jean-Baptiste—Hy. Demas, R.
St Landry—Benj. R. Gantt, F., J. P. Little, F., E. D. Estilette, F., L. D. Prescott, F.
St-Martin—L. A. Martinet, R., V. Robichon, R.
Ste-Marie—M. J. Foster, F., Jas. Costelloe, F.
St-Tammany—Pas de retours.
Tangipahoa—J. J. G. Tate, F.
Tensas—J. Ross Stewart, R., J. S. Matthews, R.
Terrebonne—Pas de retours.
Union—J. J. Neal, F.
Vernon—J. R. Stuart, F.
Vermillion—P. Fontelieu, F.
Washington—A. C. Bickan, F.
Webster—J. P. Shultz, F.
Winn—W. A. Strong, F.

Orléans—

Premier District—J. J. Mellon, F., Jas. Tinnony, F.
Second District—J. A. Shakspeare, F., J. A. Rice, F., J. J. Finney, F.
Troisième District—W. L. Stanford, F., E. H. McCaleb, F., W. B. Barrett, R., Chas Montaldo, F.
Quatrième District—F. C. Zacharie, F., T. B. Blanchard, F.
Cinquième District—F. Fuselier, F., V. O. King, F.
Sixième District—A. Gardiel, F.
Septième District—K. S. Rodriguez, R., John Barrow, R.
Huitième District—John Delaney, F.
Neuvième District—Wm. Stevens, F., W. C. Kinsella, F., W. C. Raymond, F.
Dixième District—J. McConnell, F., J. B. Eustis, F., C. Kummell, F.
Rive droite—A. J. Dumont, R.
Douzième District—E. L. Bowers, F., E. Rivere, F.

SÉNAT.

Premier District—E. Booth, F., P. F. Herwig, R., A. E. Harper, R.
Second District—A. Voorhies, F., H. J. Campbell, F.
Troisième District—A. J. Lewis, F., J. H. Ingraham, R.
Quatrième District—B. F. Jonas, F.
Cinquième District—William Butler, R.
Sixième District—T. B. Stamps, R., S. M. Todd, R.
Septième District—O. F. Hunsacker, F.
Huitième District—D. S. Cage, F., H. L. Sevaris, R.
Neuvième District—R. C. White, F.
Dixième District—T. C. Anderson, F., J. Daigle, F.
Onzième District—J. M. Thompson, F.
Douzième District—E. S. Weber, R., L. B. Jukes, F.
Treizième District—A. S. Herron, F.
Quatorzième District—T. H. Noland, R.
Quinzième District—B. Harris, R.
Seizième District—Robert Worrell, R.
Dix-septième District—H. P. Wells, F., W. L. McMillan, F.
Dix huitième District—O. H. Brewster, R.
Dix-neuvième District—E. M. Graham, F.
Vingtième District—J. W. McDonald, F., S. M. Thomas, F.
Vingt-unième District—A. H. Leonard, F.
Vingt-deuxième District—C. J. J. Puckett, F., M. H. Twitchell, R.
Vingt-troisième District—Jas. D. White, F.
Vingt-quatrième District—J. F. Kelly, F.

LE TRÉSOR DE REIMS.

On écrit de Reims, 8 novembre :

L'entrée des troupes françaises est définitivement fixée à mardi, midi. C'est le 106e de ligne qui doit occuper cette ville. Les soldats qui sont placés en sulmisaire à ce régiment sont arrivés ici, hier au soir, au nombre de quatre-vingts. Ce sont des blessés et des malades. La municipalité n'avait aucun doute pas été prévenue, ou sans doute les soucis de la politique l'ont empêchée de en prévenir qu'il arrivait des malheureux soldats, car on a vu ces pauvres diables errant pendant toute la soirée en quête d'un bifet de logement, qu'ils n'ont pu obtenir que très tard; encore les a-t-on envoyés coucher dans le faubourg le plus éloigné. Ah! comme les Prussiens savaient se faire servir! Il est vrai qu'ils exigeaient et que nos pauvres soldats ne font que demander.

Je pu visiter le trésor de la cathédrale de Reims. Il avait été enfoui soigneusement avant l'arrivée des Prussiens et n'a reparu qu'après leur départ. Il contient les dons de tous les rois de France qui ont été sacrés à Reims. Il y a des vases sacrés et des reliquaires excessivement curieux.

Les généraux et les officiers allemands en avaient connaissance. Mais Guillaume, lui-même, malgré toute son insistance, n'a pu en voir la plus petite pièce; tout était hors de la portée des Prussiens. Les bravaux qui décoraient l'église avaient complètement disparu.

Un fait qui est généralement ignoré, c'est que plusieurs grandes maisons de champagne de Reims sont allemandes. Le chef de grande famille s'est rendu très désagréable aux Français pendant le séjour de ses compatriotes. Lors de la visite du roi Guillaume, il le suivit, lui fit visiter ses caves, etc..... fut décoré de la décoration prussienne. Depuis le départ des Prussiens, ce malheureux ne sait plus où donner de la tête. Une main invisible a cependant écrit chaque jour sur sa porte: "Vous êtes condamné!..... Il a beau s'adresser au bonvan menaçante. On pense que cet Allemand va quitter la ville.

Je repartirai demain matin, de bonne heure, pour Montmédy, afin d'assister au départ des Prussiens et à l'arrivée des Français à Reims. On a été obligé, comme à Vitry, de mettre de la gendarmerie pour garder les baraquements abandonnés par les Prussiens, car il s'y est commis beaucoup de vols.

—On lit dans le *Mémorial diplomatique* : "Nous apprenons de bonne source qu'à l'Académie militaire de Berlin, le nombre d'heures consacrées aux leçons de russe a été considérablement augmenté."

—Pour la fête à papa, Bébé cherche quelle surprise il pourra lui faire.

—Eh! Bébé! Bébé, dit-il, tout joyeux à sa maman, j'ai trouvé une petite sœur sans le savoir!

Louisiane.

Correspondance de l'*Abeille*.

PAROISSE DE PLAQUEMINES, Le 26 novembre 1872.

Parce que le peuple s'est prononcé pour la ré-élection du général Grant, sommes-nous autorisés à conclure que, dans les élections de l'avenir, il le se déclarera pas pour les libéraux ? Si nous arrivons à cette conclusion, il me semble que nous montrons une grande ignorance de l'histoire des partis aux Etats-Unis. Consultons-la et nous apprendrons que depuis plus de trente ans, les grandes victoires électorales ont toujours été suivies par des défaites écrasantes. Voyons. En 1840, le général Harrison, candidat whig à la présidence, l'emporta haut la main sur Martin Van Buren, alors démocrate pur sang ; à l'exception de l'Alabama, du Missouri, de l'Illinois, de la Virginie et du New Hampshire, tous les autres Etats de l'Union donnèrent leurs votes au héros de Tippecanoe. Sur 2,402,568 votants, il obtint une majorité de 145,260 ; sur 294 électeurs, il en eut 234. Alors on ne manqua pas de dire que le parti démocratique n'arriverait plus au pouvoir, et cependant il réussit à élire James K. Polk en 1844. C'était le parti whig qui devait désormais disparaître de l'arène politique ; malgré toutes les clameurs de leurs adversaires, l'avantage resta acquis aux whigs en 1848. Pour avoir tué quelques Mexicains, le vieux général Taylor, bien qu'il n'eût aucune aptitude à la politique, devint l'idole de la Maison Blanche ; sur 270 électeurs, 163 votèrent pour lui. Certes, son concurrent, le général Cass, lui était supérieur par l'habileté et les lumières.

A entendre les politiciens de ce temps, les démocrates étaient anéantis; le résultat du scrutin de 1852 prouva qu'ils étaient plus puissants que jamais. Quatre Etats seulement soutinrent la candidature du général Scott ; tous les autres appuyèrent celle de Franklin Pierce, qui reçut 254 voix électorales sur 296. Le pouvoir ne devait plus sortir des mains des démocrates, qui monopolisaient alors les fonctions politiques du gouvernement fédéral, comme font aujourd'hui les républicains.

Avec les débris du parti whig principalement, l'on organisa le parti républicain qui, battu en 1856, vit son candidat sortir victorieux de la lutte présidentielle, en 1860.

D'après tout ce que nous venons de voir, pourquoi les élections n'aboutiraient-elles pas, en 1876, au choix d'un président libéral ? Rien n'indique que les républicains doivent conserver le pouvoir éternellement.

Les élections passées, et, suivant certains journaux, le peuple de cet Etat ne doit plus s'occuper de politique ; il doit dorénavant chercher à reconquérir son ancienne prospérité, à force de travail, d'économie et de sagesse. C'est pour avoir suivi de pareils conseils que le pays se trouve aujourd'hui à peu près ruiné, et que le fisc de la misère publique augmente de jour en jour.

S'il ne veut pas voir trahir ses intérêts, s'il veut avoir des représentants fidèles à leur mandat, il faut que le peuple ne reste pas indifférent à la chose publique. C'est en manifestant ses volontés qu'il obtiendra les réformes politiques et financières qu'il demande ; il est à craindre que beaucoup de délégués élus par les conservateurs ne représenteront que très imparfaitement le pays : les uns par ignorance, les autres par intérêt.

M. Dennett a raison : c'est en atterrant cinquante mille bras, et même cent mille ne seraient pas de trop, et en moralisant la grande propriété, que l'on fera revivre l'agriculture en Louisiane ; malheureusement nos grands propriétaires ne pensent pas comme lui au sujet du morcellement de leurs vastes domaines. Il faudra bien qu'ils en viennent là tôt ou tard ; alors, attirés par la fertilité du sol, les émigrants peupleront vite nos campagnes, et feront produire à la terre dix fois autant qu'elle donne aujourd'hui, et nous n'aurons plus à redouter l'influence de la race noire dans l'administration des affaires publiques.

Cependant, il ne faudra pas qu'on l'oublie, pour que l'agriculture prospère, c'est-à-dire, pour que le travail donne un produit net, plus considérable, il faut que la prospérité individuelle lui ouvre de plus énergiques moyens d'action, en lui fournissant un plus grande abondance, l'un des éléments indispensables de la production, les capitaux. Les comices, les écoles, les encouragements, les primes, sont bon ; mais ils n'augmenteront pas sensiblement la masse des produits ; il faut pour cela des moyens plus puissants, il faut des capitaux, et si le travail seul peut les créer, il faut les demander au travail déjà productif.

Dimanche dernier, sur l'habitation Myrtle Grove, le nommé Squire, noir, a été blessé mortellement par un homme de sa race, dont je n'ai pu apprendre le nom. Il paraîtrait que le meurtrier cassait avec la femme du défunt ; celui-ci, qui était tourmenté par le démon de la jalousie, ordonna à sa moitié de se taire ; alors une querelle s'éleva entre les deux hommes, qui en sont venus à se passer des paroles aux coups ; dans la lutte, Squire reçut deux coups de rasoir : le premier le blessa au bras droit et au thorax, et le second lui ouvrit la cavité abdominale ; il a succombé à ses blessures mardi matin. Son meurtrier a pris la fuite, et, jusqu'à présent, il a réussi à se soustraire aux recherches de la justice.

Depuis quelques jours, on rencontre beaucoup de canards sauvages dans nos prairies, tels que mallards, paille-en-queue, canards noirs, sarcelles, etc ; comme ils viennent d'arriver, ils sont généralement maigres. Si on les laisse tranquilles quelques temps, ils deviendront très-gras ; c'est alors que les disciples de St Hubert pourront se livrer aux exercices de la chasse avec fruit.

Le temps a été chaud et brumeux depuis ma dernière lettre ; c'est-à-dire peu favorable aux cannes qui ont subi les atteintes de la glace ; aujourd'hui il fait frais et sec, et la floraison marche pour ainsi dire seule.

ALPHA.

LE TRAITÉ DE COMMERCE AVEC L'ANGLETERRE.

Les journaux de France nous apportent le texte du traité de commerce conclu entre la France et l'Angleterre. Voici l'analyse de cet important document :

L'article 1er du traité accordé aux sujets de la Grande Bretagne, résidant en France, les mêmes droits pour l'exercice de leurs relations commerciales qu'aux sujets français. Réciproquement les commerçants français jouiront des mêmes avantages dans le Royaume-Uni et dans les possessions anglaises. Pour bénéficier de ce traitement, il n'est pas nécessaire que le sujet de l'un des deux pays ait établi son domicile permanent dans l'autre pays. Il suffit qu'il y soit domicilié temporairement. Cet article lier est aussi large que possible, et la France qui acquiert la facilité de faire du commerce dans toutes les colonies anglaises, avec un traitement très favorable, a bien d'être satisfaite.

L'article II est le plus important du Traité. Il renferme les clauses principales. On remarquera que, dans les considérants de cet article, la protection à accorder à certaines industries françaises n'est nullement invoquée. Comme nous l'avions déjà dit, il ne s'agit ici que de la question fiscale et de la perception d'un impôt. L'Angleterre n'aurait pas traité si la question avait été posée autrement.

Les deux hautes puissances s'accordent réciproquement le traitement de la nation la plus favorisée. Cette clause sera mise en vigueur le 1er décembre 1872, avant l'expiration légale du traité du 23 janvier 1870.

Les bâtiments anglais et leurs cargaisons seront soumis en France au même traitement que les navires français. Le cabotage reste soumis aux lois respectives de ces pays ; c'est un usage innémorial de réserver celte navigation côtière exclusivement au pavillon national. Il n'y a en France qu'une seule dérogation faite à cette règle en faveur du pavillon espagnol, et cette dérogation remonte au Pacte de famille.

Le transit est affranchi de tout droit.

L'article V stipule qu'aucun droit compensateur ne pourra être perçu à titre de droits de douane sur les matières brutes et autres produits importés de l'extérieur. Pour compenser les taxes d'accise ou des droits intérieurs sur des produits fabriqués, les produits fabriqués importés de l'étranger pourront seuls être frappés de droits équivalents.

Les articles VI, VII, VIII, IX et X règlent la jurisprudence à suivre pour les déclarations des marchandises *ad valorem*, et pour le cas où des contestations s'élèveraient entre la douane et les importateurs. Ces deux articles donnent la solution la plus pratique à une opération qui a toujours jusqu'ici donné lieu à des plaintes de la part du commerce anglais. La douane plus à même de punir les auteurs de fausses déclarations, et les importateurs protégés par les garanties d'une double expertise n'auront plus à redouter les erreurs de la douane.

L'article XI rétablit le certificat d'origine. Nous craignons que cette clause ne soulève beaucoup de difficultés.

Une excellente disposition est contenue dans l'article XVII. Les échantillons et modèles anglais pénétreront en France en franchise, et, réciproquement, les échantillons français en Angleterre, à la condition d'être réexportés ou d'acquitter les droits si la réexportation n'en est pas effectuée.

Aussitôt après la ratification de l'Assemblée nationale, le traité sera mis en vigueur. Il restera applicable jusqu'au 1er janvier 1877, pour tout ce qui concerne le commerce. Les dispositions relatives à la navigation auront une plus longue durée et ne cesseront d'être en vigueur que le 15 juillet 1879.

LE LUXEMBOURG. — On remarque dans le discours du prince gouverneur du Luxembourg la phrase suivante :

"La nationalité luxembourgeoise, qui vous a souvent menacée dans ces dernières années, trouve une nouvelle garantie sainons signataires du traité de Londres, nuant à être soumises aux obligations qu'elles ont contractées dans le dit traité."

—Un souvenir du jour des morts, dans le *Charivari* :

Un veuf revenait bras dessus bras dessous avec sa seconde qu'il avait jugé bon de conduire au mausolée de la première.

Le numéro deux à la sortie du cimetière Montparnasse se penche vers lui :

—N'est ce pas que tu ne l'as pas aimée comme tu m'aimes ?....

ASSASSINAT DE M. DES ESSARTS AU PARAGUAY.

Des correspondances de la Plata, des journaux français ont rendu connaît, d'une manière inexacte, d'un assassinat commis au Paraguay, dont un certain nombre de nos nationaux seraient été victimes. On sait non ayant été publié, cette inconnue dans la narration de cet attentat devait jeter l'alarme parmi les familles financées en relations avec ce pays.

Des renseignements directs nous permettent de donner les détails précis sur le crime, et de faire connaître les circonstances atroces qui l'ont accompagné.

Deux personnes seulement sont tombées sous le poignard des Paraguayens : M. Edmond Barbaro Des Essarts, notre compatriote, et son prédécesseur, M. Jovens Joseph Mangiere.

M. Edmond Des Essarts habitait depuis longues années la province brésilienne du Rio Grande du Sud. A l'époque où éclata la guerre entre le Brésil et le Paraguay, qui se termina par la défaite et la mort du président Lopez, M. Edmond Des Essarts, appelé par ses affaires sur le théâtre même de la guerre, rendit des services appréciés au gouvernement brésilien, qui le décora de l'ordre de la Rose du Brésil. M. Des Essarts jouissait dans la province de Rio-Grande et au Paraguay de la plus grande considération ; il avait été, tout dernièrement, désigné à M. le ministre des affaires étrangères de France, par toutes les notabilités du pays pour occuper à l'Assomption le poste du consulat, avec la recommandation toute spéciale de M. le comte Amelot, notre chargé d'affaires à Buenos-Ayres. Il n'avait cessé, jusqu'à l'arrivée de notre représentant, M. le vicomte d'Abzac, de prodiguer à nos nationaux ses conseils et ses bons offices.

Chargé, en raison de la confiance qu'il inspirait, de réclamer à qui de droit les indemnités considérables dues à tous ceux, en grand nombre, qui avaient souffert de la guerre, il s'était occupé activement de remplir cet important mandat. Il avait enfin accepté la mission délicate de protéger, contre le gouvernement de Paraguay, les intérêts de Mme Lynch, dont l'influence sur le président Lopez a été si diversement appréciée.

Telle était la situation de M. E. Des Essarts à l'Assomption.

Pendant la nuit, des assassins introduits dans sa maison pénètrent dans la chambre occupée par son secrétaire; le malheureux, surpris en plein sommeil, a été égorgé sans qu'il ait pu proférer un seul cri. Il n'en a pas été de même pour notre infortuné compatriote qui opposa aux assassins la plus énergique résistance; son corps portait la trace de nombreuses blessures; ses mains étaient littéralement hachées. Plusieurs coups de revolver tirés par lui dans sa défense désespérée et entendus du dehors permirent à la police de cerner la maison et de capturer une partie des assassins.

Déjà M. Des Essarts et son secrétaire avaient été victimes d'une tentative d'empoisonnement; leur mort était donc bien décidée!

Parmi les personnes arrêtées, figure une française qui avait accès dans la maison et qui a déclaré avoir assisté, bâillonnée, à cette horrible exécution. Cette femme, du nom de Félicie Espuil, a été bientôt amenée à faire à M. le consul de France l'aveu qu'elle avait elle-même ouvert la porte aux assassins au nombre desquels se trouve le nommé Saqui, appelé dans le pays *le roi du couteau*.

M. E. Des Essarts laisse, dans la province de Rio-Grande, une famille des plus intéressantes. Sa femme et quatre enfants, dont l'aîné n'a pas quinze ans! Il se disposait à les appeler près de lui à l'Assomption, au moment même où la mort l'a frappé.

Les assassins de notre infortuné compatriote recevront sans aucun doute le châtiment dû à leur exécrable forfait; nous comptons à cet effet sur l'énergique insistance de M. le consul de France; mais là ne se bornera pas, nous en sommes convaincus, la tutélaire intervention de notre gouvernement dans cette lugubre affaire; il saura imposer à qui de droit et au profit de cette malheureuse famille une réparation en analogie avec la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

—*Peste bovine.*—La peste bovine, au lieu de disparaître, semble, au contraire, vouloir se propager en Angleterre. En effet, de nouveaux cas, qui ont nécessité l'abatage de 24 têtes de bétail, ont été constatés cette semaine à Belthors, localité située dans le district infesté, mais qui avait échappé jusqu'à ce jour au fléau. Il résulte des nouvelles que nous avons de Hamburg que la maladie a complètement disparu du territoire hanséatique, et que les autorités se proposent le retrait de toutes les mesures préventives qui avaient été prises.

—Un journal agricole allemand rapporte que la peste bovine se propage de plus en plus en Hongrie. Il y a quelques jours à peine qu'elle était constatée à Hollenchain. Aujourd'hui, elle vient également d'éclater sur le domaine princier de Pall'fy à Malaczka, où elle paraît avoir été apportée par un bétail venant des steppes. Malaczka est dans le voisinage de Dürnkrüt. On a pris immédiatement les mesures nécessaires pour arrêter la propagation de la maladie.

(*Journ. de la Soc. Agr. de Brabant.*)

—On lit dans la *Semaine financière* :

Les nouvelles de Londres sont redevenues incertaines. L'Amélioration signalée la semaine dernière ne paraît plus suffisante pour écarter toutes craintes de nouvelles complications monétaires. Jusqu'à présent, les arrivages de métaux précieux balancent à peine les demandes faites par l'Allemagne. La question est de savoir si ces arrivages se maintiendront longtemps au niveau des exigences de Berlin. Les deux organes les plus influents de Londres, le *Times* et l'*Economist*, inclinent à considérer la situation comme précaire. On craint des expéditions de numéraire à destination de l'Amérique du Sud et de l'extrême Orient, pour solder, ici la balance des opérations commerciales, là des emprunts d'Etat récemment souscrits. A l'intérieur, les besoins du commerce et de l'industrie restent grands, et l'on craint que, pressée de diverses côtés, la banque d'Angleterre n'élève de nouveau son escompte.

—Le *Journal officiel* promulgue la déclaration suivante :

Les soussignés, agissant au nom de leurs gouvernements respectifs, ont arrêté d'un commun accord et déclarent ce qui suit :

Les expéditions des actes de l'état civil demandées par les autorités françaises et délivrées en Alsace-Lorraine, on demandées par les autorités d'Alsace-Lorraine et délivrées en France, seront, à l'avenir, exemptées de tous frais de timbre.

Le présent arrangement est conclu pour une période de cinq années, à compter de ce jour, mais il sera renouvelé de plein droit et continuera d'être observé si aucune des deux parties n'a fait, pour le neuvième mois, une intention contraire, trois mois au moins avant l'expiration de ce terme.

Fait en double à Paris, le 4 novembre 1872.

Signé : RÉMUSAT. Signé : ARNIM.

LA CONQUÊTE DE L'ABYSSINIE. — Trois grandes puissances auraient adressé des observations au gouvernement turc au sujet de la campagne entreprise par le khédive contre l'Abyssinie. On leur aurait répondu qu'on n'avait à Constantinople aucun avis officiel de cet événement. Le vice-roi ambitionne sans aucun doute la conquête de cette contrée ; mais, il n'a rien notifié jusqu'à présent à la Porte relativement à ses projets. Les Turcs ne seraient nullement affligés de voir ce grand et fertile pays réuni au territoire de l'empire, et ils n'ont pas l'intention de créer des obstacles à l'expédition égyptienne.

L'Angleterre, paraît-il, n'accepte pas le protectorat de l'Abyssinie, qui lui a été offert, ainsi que nous l'avons dit hier, par le prince de Tizaïs.

—Une étrange nouvelle nous arrive d'outre-Manche, dit *Paris-Journal* :

Le citoyen Eugène Vermesch serait sur le point — lui aussi — de contracter mariage. La future femme de l'ex-rédacteur en chef du *Père Duchêne* ne serait autre qu'une demoiselle bien connue à Londres, laquelle, pendant le siége et la Commune, fit les délices de la colonie française de l'Alhambra.

Mlle Ketty — tel est son nom — est, à ce qu'on assure, à la tête d'économies assez rondelettes, économies qui mettraient le jeune ménage à même de vivre plus que confortablement.

On prête aux nouveaux époux l'intention d'aller s'établir en Suisse, sur les bords du lac de Genève.

THÉATRES DE PARIS.—D'après un bruit qui court, dit l'*Evènement*, Mme Sophie Gautier aurait terminé, sur ses derniers jours, le poème d'un opéra en cinq actes, intitulé le *Pampre*. La partition de cet opéra est complétement terminée ; le compositeur, M. Laffitte, organiste de Saint-Nicolas-des-Champs, en qui était depuis longtemps l'ami intime de Gautier, doit remettre sous peu le libretto et la musique à M. Halanzier.

Le principal rôle était d'abord écrit pour une voix de ténor; mais Gautier désirant que ce rôle fût chanté par Faure, M. Laffitte a remanié sa partition.

LES VOLONTAIRES D'UN AN EN FRANCE. Le nombre des inscriptions pour le volontariat d'un an, en, depuis la publication du décret du ministre, s'est élevé à deux mille jours, était le 5 novembre de 10 mille hommes. On suppose qu'il atteindra le chiffre de 25,000 après l'entrée des bachelliers, qui auront, comme on sait, à subir un sérieux examen de sortie.

—Sur le chemin de fer du Nord, on vient d'expérimenter un nouvel appareil pour arrêter les convois de chemin de fer ; le principe de ce frein repose sur le parallélisme. L'appareil, placé au-dessous des wagons, consiste en une série de leviers qui sont parallèles à la voie ; dès qu'un levier se rapprochera assez d'eux-mêmes en mouvement, serrent les freins et arrêtent la marche des trains.

Les expériences ont parfaitement réussi, et tout fait croire que ce problème qu'on cherche depuis si longtemps, et qui doit assurer une grande sécurité aux voyageurs, est enfin résolu! Dans la dernière expérience, un train, lancé à une vitesse de 55 kilomètres à l'heure, n'est arrêté en quinze secondes et a fraîchi une longueur de 25 mètres à partir du point où l'on a fait mouvoir l'appareil. Dans le deuxième, le train, qui avait une vitesse de 60 kilomètres à l'heure, a été arrêté en huit secondes, et n'a fraîchi que 24 mètres 50. Les personnes présentes ont le tendre n'ont pas cessé de manifester leur satisfaction.

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE GANSEBIN.....Directeur.
Samedi, 30 Novembre 1872.
LA MAUVAISE ÉCOLE DU BON GRAS.
Vaudeville en 1 acte.
LA COMÉDIE MET DE BONNES.
Les portes seront ouvertes, pour la Matinée, à onze heures.
Samedi soir—A l'Opéra.
DES MOMENTS D'UN JEUNE HOMME PAUVRE
30 nov—2 Comédie en 1 acte.

Académie de Musique.

Samedi, 30 novembre, à sept et le soir, Dimanche, 1er décembre,
FRANK MAYO,
dans les pièces de
"BADEN."
STRETTO OF NEW YORK.
LUNDI, 1 décembre, Frank Mayo dans son drame de Davy Crockett, du drame drame original de Frank Mayo, Davy Crockett en 5 actes pour une nuit, dans ce drame.
30 nov

Théâtre St-Charles.

Propriétaire.....REM DE BAR.
Le célèbre Hôtel, Mr.
P. A. CHAMPRAU,
Aujourd'hui, à Midi, et ce Soir.
30 Novembre.
MIN, the Arkansas Traveller—M. CHAMPRAU jouera le rôle de "Min Rodney."
Les petit.....Les petits rôles.
Vous à sept heures moins un quart et repriser à sept heures et demie. Ouverture à trois heures moins un quart.
Mercy.

Théâtre des Variétés.

Directeur.....Lawrence Barrett
Mlle CLARA MORRIS,
Samedi, 30 novembre,
Mlle jusqu'à cette fois, dans le rôle de
"ARTICLE 47."
Vendredi, 29 nov.—Bénéfice de Mlle CLARA MORRIS.
Lundi, 2 déc.—JOHN T. RAYMOND, dans la nouvelle pièce intitulée
POURQUOI PAS ?
Directeur.....Lorraine Rogers.
M novembre

SALLE DE L'EXPOSITION.

GRANDE MATINÉE
— DE —
CAMILLA URSO,
Samedi, à Midi, 30 Novembre.
La célèbre artiste sera assistée par
Madame COMES, soprano,
Mlle PAULINE LABLANC, pianiste,
Mr. METÉYE, tenor, et
Mr. VAN HUFFELEN, basse-cantante,
— Flutiste —
Mr. D'AQUIN, élève de Mr Carrière.
— Directeur des Concerts —
Mr. G. COLLIGNON.
BILLETS.....1 Dollar.
Les portes seront ouvertes à onze heures et un quart.
30 nov—2

LE SIXIÈME ANNIVERSAIRE

— DE —
L'ASSOCIATION
De Bienfaisance Mutuelle du
PELICAN
SERA CÉLÉBRÉ PAR UN
Grand Bal Paré et Masqué,
Le Samedi, 7 Décembre 1872,
— Dans la nouvelle —
SALLE DE LA PARFAITE-UNION,
— située —
RUE DES REMPARTS,
Entre les rues St-Philippe et Dumaine.

AVIS.

Papier d'imprimerie, papier de Manila, papier à échantillons de cotton, &c.
Sacs en Papier, de toutes grandeurs.
A vendre aux plus bas prix.
On reçoit et exécute promptement, un dépôt en commandes de papier.
5 nov—1m

SALON IMPERIAL,

124.....Rue de la Commune.....124
entre les rues Camp et St-Charles.
LES amateurs y trouveront un choix de Vins et de Liqueurs qui n'ont pas de supérieurs à la Nouvelle-Orléans.
Un compteur LUNCH y est servi de 10 heures et demie à 1 heure.
SDW. PROPHET,
Propriétaire.
19 nov—1m

Juan Garcia Mora,

Négociant-Commissaire et Importateur
— DE —
TABACS DE LA HAVANE ET DU PAYS,
En Feuille;
Café, Sucre, et toute espèce de Produits de la Havane.
Au No 185 de la Rue Royale,
Entre les rues Conti et St-Louis—Nlle-Orléans.
1er nov—1m

MME BONGMO, au No. 60 de la rue St-Philippe, entre les rues Bourbon et Dauphine, informe des femmes et jeunes mademoiselles, qu'elle possède des bonnes recettes pour rétablir la santé du sang, telles que mal de dos, douleurs des jambes, les douleurs accompagnées par l'hiver de surdeur, des rhumatismes, douleurs de la poitrine, et de la dentition, etc. Chaque pot de remède coûte 5 dollars et demie. Des traitements à prix modérés. Consultations, tous les jours, de 1 à 3 heures.
1 nov—1m

Grand Bal Paré et Masqué,

— DONNÉ PAR —
LA LOGE LOUISIANE, No 1, I. O. M.,
— Dans la —
SALLE DE LA PARFAITE UNION,
(Rue des Remparts, entre les rues Dumaine et St-Philippe.)
Le Samedi, 30 Novembre 1872.
COMITÉ D'ARRANGEMENTS—
Wm. McC. Jones.....Président.
Forjus Fuselier, Henry M. Small,
Alex. O'Rorke, Alex. Trotford,
R. R. Bochier, F. Dodds.
On peut adresser à l'un des membres de ce Comité des demandes d'invitations pour dames. Le Comité d'invitations se réunit tous les VENDREDI DIMANCHE.
Prix du Billet.....$3.
Les propositions pour la location de la Salle du Bureau et du Vestiaire doivent être adressées à M. Wm. McC. Jones, No 31 de Carondelet Place, ou à M. Forjus Fuselier, No 16 de la rue Royale, en premier.
30 oct—1m—Mar28

GRAND BAL

Paré et Masqué
— DONNÉ PAR —
La Société Française d'Assistance Mutuelle de Jefferson,
— DANS LA SALLE —
DES ODD-FELLOWS,
LE SAMEDI SOIR, 30 NOVEMBRE 1872.
— COMITÉ D'INVITATION —
Léon Palas, L. E. Marchand, André Maillies, Rouede, R. Sieben, Sylvain Verges, Gme. Maglis, Jos. Lacoste, Louis Grégoire, Jean Dutrey, F. Dufort.
Prix du Billet.....$3.
Les propositions cachetées, pour la location du restaurant, de la buvette et du vestiaire, doivent être laissées au No 60, rue du Canal, au premier étage.
15 nov—1m30

Grand Bal Paré et Masqué.

CINQUIÈME ET ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES COMMIS.
SAMEDI SOIR, 30 Novembre 1872,
A la Salle de l'Exposition, rue St. Charles.
— DIRECTEURS —

T. W. Collins,	V. Nipp rt,
Chas. Leighton,	H. Bernabel,
W. M. Smallwood,	C. H. Slocomb,
L. W. Saqalé,	S. H. Moody,
H. Kern,	R. T. Walsh,
C. De La Bretonne,	J. C. Waldo.

— COMITÉ D'ARRANGEMENT —
J. R. Norris, président,
A. B. Dodd, M. DUFOUR & BASUS,
A. Lassalle, H. R. Phelps.
Les demandes d'invitation doivent être laissées à la salle, No 6 de la rue Carondelet, au premier ou au Glass Box No 2824 du Bureau de Poste.
Les propositions pour la location de la Buvette, du Restaurant et du Vestiaire doivent être laissées au même endroit.
Le Comité se réserve le droit de refuser d'admettre qui bon lui semble.
10 nov—1m

Changement de Local.

W. A. KOWALSKI, marchand d'Huile de char bois, Huile de graine de coton, de toute espèce d'huile d'Indorrage; de Lampes à gaz portatives, Verrerie, Garniture de lampes, et Turbines, à remarquer.
Au No 102 de la Rue Tchoupitoulas,
(Entre les rues Lafayette et Gend.)
oct—4m—V de 20

VOICI LE MOMENT D'ACHETER à moitié prix. Beaux services de chambres, pédestaux, miroirs, à 10 $, valant 25 $; tables, table, table, et sièges à bonnet bon marché, sacs, sacs, tables, à très bas prix; bagatelles, etc., en propre. Ameublements complets, depuis 50 dollars et au-dessus, dans les prix. Les articles ci-dessus ont été spécialement achetés par un acheteur expérimenté, et sont vendus au prix de la fabrique, etc. Chambres pour de suite, et prix modérés. Consultations, tous les jours, de 1 à 3 heures.
1 nov—1m

DIVERS.

New Orleans National Banking Association.—Nouvelle-Orléans, le 2 novembre 1872. Dividende.—Le Conseil des Directeurs de cette Banque a déclaré ce jour, le REMISE BLANCHE de 3 pour cent, payable à ses représentants de 3 pour cent.
C. CAVAROC, Président.

Association Louisianaise pour la bienfaisance des Orphelines indigentes.—Nouvelle-Orléans, le 25 novembre 1872. Dividende.—Le Conseil de cette Association, pour le décès d'un pensionnaire, le 25 novembre 1872, a déclaré un dividende de 5 pour cent, payable à l'Association,